



MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
Avis aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,

Par la soussignée Josée Roy, secrétaire-trésorière adjointe, de la susdite municipalité que le conseil, lors de la séance tenue le 8 juin 2019 a adopté le règlement # 2019-04 intitulé :

Règlement déléguant diverses fonctions dévolues au conseil par la loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'autorité des marchés publics.

Ce règlement est affiché et disponible sur le site internet de la municipalité et déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Mont-Tremblant, ce 28 juin 2019.

Josée Roy
Secrétaire-trésorière adjointe